## RELAXÉ EN PREMIÈRE INSTANCE LE DIRECTEUR DE « ROUGE » EST CONDAMNÉ EN APPEL

Contam e le 9 ro tembre par la dix-se tième cham pre correctionnelle de Paris pour divers articles lugis d'ham to le à l'égard de la pellie. M. Smon Michaloux, irrecord de Rouge, avalt été relaxé pour un article du 8 mars 
consacré à Jean-Pierra Thévenin, le jeune homme crouvé mort 
le 15 décembre 1958 dans un local 
du comprésariat de Chambéry.

du compissatiat de Chambéry.
Su appel a minima du parquet,
cotte relaxe a sée remise en cause
devant la onzem chambre de la
cour, où N. M. cha oux ne s'est pas
présenté. De lar lier, en conséquence, a êté coi a mné par défaut le 9 fé rier à le x mois d'emprisonneme et av c su r s is et
2000 F d'a hende. Il va pouvoir
faire opposition à cet arrêt.